

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A




CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Nom du Produit Code du produit. Identificateur de formule unique (IFU) Forme nano	M-Bond 450 Part A Non applicable Non applicable Le produit ne contient pas de nanoparticules.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Usages déconseillés	Adhésif Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Téléphone Fax E-mail (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland +49 (0) 7131 39099-0 +49 (0) 7131 39099-229 mm.de@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Tél. d'urgence Langues parlées	+ 33 (0)1 45 42 59 59 Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine CHEMTREC (24 heures) (00-1) 703-527-3887 Toutes les langues européennes officielles.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	Flam. Liq. 3; H226
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Eye Irrit. 2; H319 Carc. 1B; H350
2.2	Éléments d'étiquetage Nom du Produit Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) M-Bond 450 Part A   
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER
	Contient:	Phenyl glycidyl ether
	Mention(s) de Danger	H226: Liquide et vapeurs inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H350: Peut provoquer le cancer.
	Mention(s) de mise en garde	P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Information supplémentaire

EUH208: Contient: Phenyl glycidyl ether Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Butanone	1 - 10	78-93-3	201-159-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Phenyl glycidyl ether	0.05 - 0.1	122-60-1	204-557-2	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 Muta. 2 H341 Aquatic Chronic 3; H412 Carc. 1B; H350

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Éviter le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant les réutiliser. Rincer abondamment la partie de la peau contaminée. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction	Comme approprié pour combattre un feu environnant. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique.
Moyens d'extinction appropriés	
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas d'incendie, les récipients peuvent exploser. Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau. La décomposition thermique générera des vapeurs toxiques et corrosives: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone inflammable liquid and vapour. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La vapeur est plus lourde que l'air, prendre garde aux points bas et endroits confinés.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Laisser s'évaporer les faibles quantités déversées, à condition qu'une ventilation suffisante soit assurée.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

Les déversements importants:

Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Prévenir la police et les pompiers dès que possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outil produisant des étincelles. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas réutiliser les récipients vides.

température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles

Stocker dans un endroit frais ou à basse température.
Stable dans les conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir à l'écart de: Agents oxydants forts, Acides et alcalins forts.
Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Méthyléthylcétone	78-93-3	200	600	300	900	*	84	14	2007
Oxyde de glycidyle et de phényle	122-60-1	1	6	-	-	C1B,M2	-	-	1987

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Notes:

* : Risque de pénétration percutanée
C1B Cancérogène de catégorie 1B
M2 Mutagène de catégorie 2

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local.

Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.

Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

lors d'un contact complet:

Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374.

Caoutchouc nitrile (Épaisseur minimale: 0.33 mm)

Caoutchouc butyle (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

lors d'un contact par projection:

Indice de protection de niveau 5 minimum, correspondant à > 240 minutes de temps de perméation, selon la norme EN 374

Polychloroprène - CR (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

Gants en tissu inadapté:

Caoutchouc naturel/latex naturel, Chlorure de polyvinyle - PVC.

Protection de corps:

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

en fortes concentrations: Porter un équipement de respiration approprié. Recommandés: Appareil respiratoire autonome (DIN EN 137)

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Non fixé
Odeur	Non fixé
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Inflammabilité	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Non fixé
Point éclair	Non fixé
Température d'auto-inflammation	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Non fixé
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	non applicable - Mélange
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et/ou densité relative	Non fixé
Densité de vapeur relative	Non fixé
Caractéristiques des particules	Non applicable - Liquide

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes	Non fixé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	La vapeur est explosive dans l'air à une température supérieure au point d'éclair. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire direct. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Acides et alcalins forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Liquide et vapeurs inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Dans des espaces restreints, égouts, etc., les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des mélanges explosifs avec l'air. Lorsque chauffés à des températures de soudage, les solvants s'évaporent et la colophane peut être dégradée thermiquement. Produits de décomposition: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, aldéhydes aliphatiques, aldéhydes aromatiques, Acides et terpènes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	Toxicité aiguë
---	----------------

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

Ingestion		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Inhalation		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >5 mg/l (Dust/Mist)
Contact avec la peau		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Mélange: Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
	Butanone	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Résultat du test: Irritant pour les yeux. (OECD 405) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		EUH208: Contient: Phenyl glycidyl ether Peut produire une réaction allergique.
	Phenyl glycidyl ether	Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Résultat du test Effets secondaires observés - Sensibilisant (OECD 406) Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Mutagenicité sur les cellules germinales		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité		Mélange: Carc. 1B; H350: Peut provoquer le cancer.
	Phenyl glycidyl ether	Carc. 1B; H350: Peut provoquer le cancer. Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Toxicité pour la reproduction		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers		
11.2.1	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2	Autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1	Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2	Persistance et dégradabilité	estimé Mélange LC50 >100 mg/L (Poissons) Aucune information sur le mélange lui-même.
	Butanone	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Taux de dégradation (%): 98 (28 jours OCDE 301D)
	Phenyl glycidyl ether	Non facilement biodégradable. (OCDE 302C) Aucune information sur le mélange lui-même.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Butanone	Potentiel de bioaccumulation faible
	Phenyl glycidyl ether	Aucune donnée disponible
12.4	Mobilité dans le sol	Aucune information sur le mélange lui-même.
	Butanone	Une adsorption dans la phase solide du sol est improbable.
	Phenyl glycidyl ether	The substance is predicted to have high mobility in soil. Koc at 25°C = 41.09, Log Koc = 1.61 (Q)SAR
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
	Déchets classification selon Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)	HP3 - Inflammable HP4 - Irritant HP7 - Cancérogène

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 1133	UN 1133	UN 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	III	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable	Non applicable	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.8	Indications diverses	Aucune information disponible.		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°:	Sans restriction
	Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]	P5c
	Notice explicative sur la limite d'occupation:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
	À observer:	Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.
15.1.2	Directives nationales	
	Allemagne	
	Classe risque aquatique (WGK)	Classe de danger pour l'eau 1 (Classification interne)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V4.0 - Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Classification(s) harmonisée(s) pour Butanone (n°CAS 78-93-3) et Phenyl glycidyl ether (n°CAS 122-60-1).
Enregistrement(s) ECHA pré-existant Butanone (n°CAS 78-93-3) et Phenyl glycidyl ether (n°CAS 122-60-1).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Jugement d'expert Point éclair
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
Carc. 1B; H350	Calcul du seuil

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 3; Liquide inflammable, Catégorie 3	Mention(s) de Danger H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irrit. 2; œil Effet irritant, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 450 Part A

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 07/02/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 4.0

Muta. 2; Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Carc. 1B; Cancérogénité, Catégorie 1B
Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 3

H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350: Peut provoquer le cancer.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.